

Et si vous partagiez votre énergie avec vos voisins ?

C'est le défi qu'a accepté Pierre, citoyen bruxellois. Il revend le surplus d'électricité produite par ses panneaux solaires à ses voisins, à moindre coût.

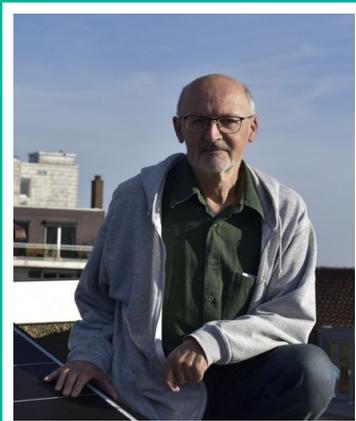
Alix Mayence

Pierre fait partie de la communauté énergétique de Ganshoren, à Bruxelles. « J'ai douze panneaux solaires, mais je ne consomme qu'un quart de leur production. Il m'a semblé normal d'en faire profiter mes voisins. » Ce projet pilote est le premier à s'être développé en Belgique. Le principe consiste à mettre en relation des consommateurs et producteurs d'énergie renouvelable pour optimiser son utilisation.

Un système décentralisé plus démocratique

Bien qu'avantageuse, tant sur le plan environnemental qu'économique, la production d'énergie renouvelable ne peut être contrôlée en fonction de nos besoins de consommation. Par exemple, la production d'électricité via des panneaux solaires est maximale en été et en journée, tandis que notre consommation s'intensifie plutôt en hiver et le soir. L'électricité produite non utilisée est alors directement réintroduite dans le réseau.

Au sein des communautés énergétiques, ce surplus d'énergie se voit redistribué localement entre ses membres. Ce système rend l'accès à



l'énergie renouvelable possible à tous et implique activement les citoyens dans la transition énergétique.

Actuellement, le prix de l'électricité échangée dans une communauté énergétique se situe trois à quatre fois en dessous du prix du marché. « Le gros intérêt, c'est que le prix de l'électricité renouvelable locale ne changera a priori jamais, puisqu'elle n'est sujette à aucune spéculation », explique Benjamin Wilkin, directeur de l'ASBL Énergie commune.

Dans le quartier de Pierre, l'école maternelle « Nos Bambins » participe aussi au projet. Sur son toit, 122 panneaux solaires contribuent à fournir la communauté en électricité. C'est ainsi que Christine, l'une des 14 consommatrices de la communauté, peut bénéficier de l'énergie renouvelable produite soit par l'école en bas de sa rue, soit par ses voisins.

À Bruxelles et en Wallonie, près de 200 projets pilotes de partage d'énergie sont en cours. La première communauté énergétique flamande a été inaugurée en septembre dernier. Un futur énergétique plus local et solidaire serait-il le remède à la crise énergétique ?



© EMMANUEL CROOY

Alix Mayence

22 ans – Verviers

Je m'appelle Alix Mayence, j'ai 22 ans et je suis étudiante en dernière année de journalisme à l'Ilhecs. Je suis originaire de Verviers et mes origines liégeoises ne passent jamais inaperçues ! Passionnée d'actualité et d'aventures, je souhaite devenir journaliste-reporter. Voyager reste ma plus grande passion et j'espère ne jamais devoir m'en priver.

Comment ça marche ?

Actuellement, ce sont les gestionnaires de réseau de distribution qui se chargent de la mise en pratique de ces projets. À Bruxelles, Sibelga propose notamment de mettre gratuitement à disposition de chaque participant un nouveau compteur intelligent. Les citoyens intéressés peuvent également être accompagnés sans frais tout au long du processus par un facilitateur désigné par la Région, comme l'ASBL Énergie commune.

En étant membre d'une communauté énergétique, vous recevez deux factures : l'une concerne votre consommation d'électricité renouvelable locale et l'autre est celle de votre fournisseur d'électricité habituel. À l'avenir, il est prévu de les rassembler en une seule et unique facture.



© ALIX MAYENCE

Dans le quartier de Pierre, l'école maternelle « Nos Bambins » participe aussi au projet.